

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025

BTS ou CPGE

NOM : _____

PRENOM(S) : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

CLASSE à la rentrée 2024 : cocher les cases correspondantes

<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année de BTS <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année de BTS	<input type="checkbox"/> Support à l'action managériale <input type="checkbox"/> Comptabilité gestion <input type="checkbox"/> Electrotechnique <input type="checkbox"/> Conception et réalisation de systèmes automatiques
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année de CPGE <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année de CPGE	<input type="checkbox"/> TSI – Technologie et sciences industrielles <input type="checkbox"/> PTSI – Physique, technologie et sciences de l'ingénieur

PERIODES D'INSCRIPTION : 1^{ère} année

1) Vous avez obtenu votre baccalauréat et vous avez accepté la proposition de la plateforme Parcoursup **AVANT le 11 juillet 2024** : vous devez vous inscrire **entre le 10 et le 12 juillet 2024**

Horaires : 9h-12h ou de 13h30 à 16h30

2) Vous avez obtenu votre baccalauréat et vous avez accepté la proposition de la plateforme Parcoursup **APRES le 11 juillet 2024** : vous devez vous inscrire **entre le 27 et 29 août 2024**

Horaires : 9h-12h ou de 13h30 à 16h30.

PERIODES D'INSCRIPTION : 2^{ème} année : le 25 ou 26 juin 2024 - Horaires : 9h-12h ou de 13h30 à 16h30.

DOCUMENTS A FOURNIR

OBLIGATOIRES

❶ L'attestation d'acceptation Parcoursup (pour les 1 ^{ère} année uniquement)	
❷ La fiche de renseignements Siècle ci-jointe complétée	
❸ 2 photos d'identité (nom et prénom au dos) dont 1 pour la fiche de renseignements Inscrire au dos des photos : le nom-prénom-niveau de classe à la rentrée 2024	
❹ Une copie recto-verso de votre pièce d'identité (CNI ou Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans)	
❺ Un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois	
❻ Attestation de responsabilité civile	
❼ Documents du service intendance : obligatoires - La fiche intendance régime année scolaire 2024-2025 complétée et signée - le justificatif de quotient familial (voir document Equitable ci-joint, ou rendez-vous sur le site : https://www.iledefrance.fr/morienter-etudier-me-former/lycee/equitables-la-tarification-de-la-restauration-scolaire-en-fonction-du-quotient-familial-dans-les-lycees-publics-dile-de-france (à défaut, le tarif maximal du repas sera facturé) ou attestation CAF de moins de 3 mois. - un RIB (obligatoire même si votre enfant est externe) - La demande d'inscription à l'internat si vous souhaitez être interne Internat : les places sont attribuées dans la limite des places disponibles et des priorités liés aux formations (voir site internet du lycée rubrique restauration et internat)	
Si votre enfant est concerné	
❸ Documents médicaux : - PAI, dossier médical, ... à transmettre uniquement sous double-pli (une enveloppe dans une autre enveloppe) à l'attention de l'infirmière - Indiquez votre nom/prénom/niveau de classe à la rentrée	
❹ Si vous avez un PAP, un PPS, un GEVASCO et/ou une notification MDPH, Fournir une copie du document.	
❺ Bulletin d'inscription à la maison des lycéens et un chèque de 5 € avec nom et prénom de l'élève au dos	

Si le dossier est complet, une attestation d'inscription vous sera délivrée.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de l'**exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'**AFFELNET 6ème**
- pour l'entrée au lycée, d'**AFFELNET Lycée**.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves). Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*

*À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*

*3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

Coller la photo

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : / /

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) :

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez
Ou possède sa propre adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 Domicile :  Travail :  Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fraterie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

Pays* : @ Courriel :

 Domicile :  Travail :  Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

Pays* : @ Courriel :

 Domicile :  Travail :  Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

A contacter en priorité :

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e)** si cette situation vous concerne.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée. Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : .. / .. / Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : .. / .. / Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : Commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : .. / .. /

Signature :



FICHE INTENDANCE
REGIME ANNEE SCOLAIRE
2024/2025



Document à compléter et à

transmettre impérativement pour pouvoir bénéficier de l'internat ou de la restauration scolaire

ELEVE : nom et prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ **Lieu de naissance :** _____

Régime choisi* :
(Cocher la case)

- EXTERNE ou DEJEUNER AU TICKET
- DEMI-PENSIONNAIRE 4 JOURS (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- PENSIONNAIRE 5 JOURS (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)
- INTERNE (sous réserve de l'accord de l'établissement)

*Note : Les changements de régime sont possibles uniquement en début d'année scolaire en remplissant un nouveau formulaire ou en l'enquête en ligne qui sera envoyée **jusqu'au 27 septembre 2024**. Ensuite, les changements ne pourront intervenir que sur demande écrite et motivée adressée au chef d'établissement avant le début du trimestre suivant.*

RESPONSABLE FINANCIER : (Paie les factures et perçoit les aides ou remboursements)

NOM : _____ **PRENOM :** _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone (portable de préférence) : _____

Profession : _____

Employeur : _____

Adresse mail du responsable financier : _____

QUALITE : père mère autre (à préciser) _____

Modalités de règlement de la demi- pension :

Le règlement de demi- pension est à effectuer à réception de la facture qui est adressé par courriel au responsable financier désigné ci- dessus. Les modalités de règlement seront précisées sur la facture.

Joindre obligatoirement un RIB (relevé d'identité bancaire) pour permettre le versement des aides et surtout le remboursement des trop- perçus. Il est rappelé qu'un RIB ne peut pas permettre de débiter votre compte bancaire.

Joindre une attestation CAF pour bénéficier de la tarification sociale. Le document doit dater de moins de 3 mois.

Je soussigné, _____ reconnais avoir pris connaissance du règlement de la restauration scolaire de la région Ile-de-France et des modalités de fonctionnement du service de restauration et d'hébergement du lycée disponibles sur notre site internet. J'en accepte les termes sans réserve.

A....., le
(Signature)



Voir au dos

Modalités de fonctionnement

Les élèves demi-pensionnaires sont facturés au trimestre. Des déductions peuvent intervenir sur décision de la direction (voyage scolaire, stage...).

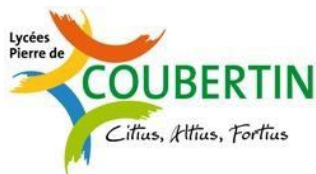
Les élèves externes souhaitant déjeuner au service de demi-pension (de 1 à 3 jours) devront créditer leur compte soit au service de la scolarité soit directement en ligne via l'ENT.

Les demandes d'internat doivent être motivées sur le formulaire prévu à cet effet.

Pour tous renseignements :

M. CAUCHOIX – Chargé de la restauration : alexandre.cauchoix@ac-creteil.fr

M. CREPEAUX – Agent comptable : olivier.crepeaux@ac-creteil.fr



Demande d'inscription à l'internat pour l'année 2024/2025 POST-BAC

Je soussigné(e) Mme/ M..... représentant légal de
l'élève scolarisé à la rentrée 2024 en
spécialité sollicite Madame la Proviseure, Mme DESPIN-HIRLIMANN, pour une entrée à
l'internat durant l'année scolaire 2024/2025

Adresse (résidence principale) :.....
.....
.....
.....

Numéro de téléphone : (fixe)..... (Portable).....

Motif de la demande :.....
.....
.....
.....
.....

Une commission étudiera toutes les demandes en fonction de critères prioritaires. **Nous vous informerons de la suite donnée à votre requête avant le 12/07/2024.** Si votre demande est acceptée, vous recevrez un dossier d'inscription à remplir et à remettre le jour de la rentrée des internes.

Cordialement,
L'équipe des CPE

Date :

Signature :

Maison Des Lycéens

Bulletin d'adhésion



 @mdl_coubertin

La Maison Des Lycéens est une association de loi 1901 à but non lucratif créée en 2021 par des lycéennes et lycéens pour les lycéens du lycée polyvalent Pierre de Coubertin. Son fonctionnement, son budget sont différents de celui du lycée. L'association est entièrement gérée par des lycéen.ne.s volontaires.

L'association contribue à enrichir le projet de l'établissement, notamment pour ce qui relève de la culture. Pour cela, elle finance par exemple les clubs du lycée, les voyages et sorties scolaires et elle organise des événements au sein même du lycée ainsi qu'à l'extérieur comme des concerts, soirées, tournois sportifs et autres événements culturels.

Pour adhérer à la MDL, il suffit de remplir l'encadré ci-dessous et de verser une cotisation de 5 € par chèque à l'ordre de la MDL ou en espèces. Tu as un projet ? Une idée ? ou tu veux juste t'investir au sein de l'association en tant que bénévole alors rejoins-nous lors de la prochaine rentrée scolaire.



Chèque à remettre avec le bulletin d'adhésion dans le dossier d'inscription (à l'ordre de la MDL du Lycée Pierre de Coubertin)

Ne pas agraffer le chèque au coupon !

Espèces (5€)



NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

EMAIL : _____

SIGNATURES :

FAIT LE: /..... /....., À

Représentant.e.s
Légale.aux

Élève



L'INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE AU LYCÉE

MODE D'EMPLOI



Un repas complet et équilibré accessible à tous les élèves...



...à un tarif juste adapté à vos ressources



QUI EST CONCERNÉ ?

- Tous les élèves et apprentis scolarisés dans un lycée public d'Île-de-France.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- Toutes les modalités d'inscription sur www.iledefrance.fr/equitables

QUEL TARIF QUI VOUS SERA APPLIQUÉ ?

- La Région Île-de-France finance la différence entre le coût du repas et le tarif payé par la famille (de 55 à 98 % en fonction de votre quotient familial) et, pour la 5^e année consécutive, gèle le tarif de la tranche A pour soutenir les foyers les plus modestes.

Tarifs des repas pour l'année scolaire 2024-2025, à payer au ticket ou au forfait :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1489	≤ 2388	> 2388
TARIFS AU TICKET	0,50 €	1,77 €	1,98 €	2,19 €	2,40 €	2,61 €	2,81 €	3,37 €	3,93 €	4,49 €
TARIFS AU FORFAIT*	0,20 €	1,47 €	1,68 €	1,89 €	2,10 €	2,31 €	2,51 €	3,07 €	3,63 €	4,19 €
PRISE EN CHARGE REGION SUR LE COÛT MOYEN D'UN REPAS (100€)	95 à 98%	83 à 86%	80 à 84%	78 à 81%	76 à 79%	74 à 77%	72 à 75%	67 à 70%	61 à 64%	55 à 58%

*Lorsque le régime d'inscription déterminé par le conseil d'administration du lycée est au forfait, les familles bénéficient d'un abattement de 0,30 € par repas.

Bon à savoir

En cas de difficultés liées à votre situation professionnelle, familiale ou administrative, vous pouvez prendre contact avec le personnel de l'intendance et l'assistante sociale de votre lycée.

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme téléphonique Équitables
0 800 075 065



Contactez la plateforme téléphonique Équitables du lundi au vendredi de 9h30 à 18h, de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début octobre.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Plus d'informations ?



www.iledefrance.fr/equitables